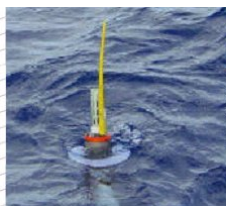


CNDO - TOGO

ODINAFRICA : Réseau d'Echanges de Données et d'Information Océanographiques pour l'Afrique. Ocean Data and Information Network for Africa.



Format	Registration	Accession	Year	Collection
data/Accession	Institution	Code	Collection	Code
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus acutang	1626	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus acutang	1627	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus algeriens	1668	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus algeriens	1703	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus anemone	1746	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus anemone	1747	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus arenatus	1748	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus arenatus	1749	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus arenatus	1750	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus arenatus	1751	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus arenatus	1752	Con
31.03/2003	Composite of di Indo-Pacific Moll	Conus arenatus	1753	Con



Janvier-Juin 2007

Bulletin d'information
<http://www.nodc-togo.org>

N° 0005

ODINAFRICA III/POINTS FOCAL

La mise à disposition pour le grand public des sources de données et de l'information océanographiques est issue de la stratégie de collecte de données, fondée sur un réseau de points focaux des différents services public, privé et des ONGs, autorisés par leur administration. Ce réseau, grâce à la synergie en place, au soutien de l'université de Lomé, aux crédits obtenus du Gouvernement des Flandres et de la COI/UNESCO, permet une mise à jour régulière des bases de données multi sources.

Ce numéro est un focus sur les partenaires du CNDO.

- **M. Adoté Blim BLIVI**, Point focal du Centre de Gestion Intégrée du Littoral et de l'Environnement de l'Université de Lomé, est Géographe de formation. IL gère le CGILE et coordonne ses activités scientifiques et techniques. Le mécanisme pluridisciplinaire porte sur plusieurs thématiques de l'environnement marin et côtier : écosystème, érosion et sédimentation côtière, pollution sédimentaire, géoinformation spatiale. Le CGILE collabore avec le département de géographie et participe à des programmes régionaux et internationaux de recherche (GCLME, AMMA, RIPIECSA). Le CGILE est le cadre du CNDO.



- **M Anani Gagnon ATTIOGBE**, Point focal de la Direction des Statistiques Agricoles, de l'Information et de la Documentation, est Bibliothécaire de formation. Il est rattaché à la Direction des Statistiques Agricoles, de l'Information et de la Documentation sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche. La mission de cette direction est de produire et gérer des données de statistique agricole. Les activités sont la conduite d'enquêtes de statistiques agricoles, l'élaboration de stratégie de recensement agricole. Ce point focal fournit essentiellement les statistiques agricoles de la zone côtière au CNDO.



- **M. Kounadi DIABAKTE**, Point focal DPST, est Economiste gestionnaire de formation. Il est actuellement le Chef Section Etudes et Projets à la Direction de la Planification et des Statistiques Touristiques, au Ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs. L'institution a pour but de gérer les données relatives à la culture, au tourisme et aux loisirs. Les activités de collecte, d'analyse, de publication, d'échanges d'informations, d'études et de suivis de projets d'aménagement de sites touristiques constituent l'essentiel des activités. Les données nationales de statistiques touristiques sont de son ressort.

- **M. Aménou AKODA**, Point Focal de la Direction de l'économie, est Economiste de formation, Administrateur des Finances à la Direction de l'Economie au Ministère de l'Economie, des Finances et des Privatisations. Les données produites et versées à la base de données du CNDO sont : PIB, Tableaux des opérations financières de l'Etat (TOFE) et Note de Conjoncture (NC). Les statistiques de dynamisme économique relèvent de ses prérogatives.

- **M. Komi Tomyeba**, Point focal de la Direction de l'Environnement du



Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières, est chargé de la gestion de l'environnement. Ses activités portent sur la protection de l'environnement, la gestion du processus des EIE, des audits environnementaux, l'exécution des projets relatifs à la protection de l'environnement. Des données environnementales de diverses natures sont à leur niveau et sont archivées.

- **M. Koté A. DJAHLIN**, Point focal de la Direction des Affaires



Maritimes, est Inspecteur de Navigation Maritime, Chef Service de Sécurité à la Direction des Affaires Maritimes du Ministère de l'Equipement des Transports et des Postes et Télécommunication.

Cette direction est chargée de la gestion de la Marine Marchande en application de la politique maritime du Gouvernement. Les statistiques de formation et la gestion des gens de mer, le contrôle des navires, le suivi de l'application des instruments de l'OMI sont à leur disposition.

- **M. Dassassô OURO-TAGBA**, Point focal de la Direction des Services Techniques est Ingénieur Génie-Civil et Industriel. Il est le Chef de cellule de maîtrise d'ouvrage (déchets) à la Direction des services techniques, rattachée au Ministère de la Ville. Le point focal fournit des données sur l'assainissement.



CENTRE NATIONAL DE DONNEES OCEANOGRAPHIQUES

Université de Lomé / Centre de Gestion Intégrée du Littoral et de l'Environnement (CGILE/UL)

BP 1515 - Tel : (228) 221 68 17/ 222 48 65 Fax : (228) 221 85 95 -

Email : cnodotogo@yahoo.fr/cgileul@yahoo.fr / Web: www.nodc-togo.org

- M. Ahlinvi Ahlin SODJI, Point focal de la Direction du Développement Industriel est Ingénieur en Raffinage de Pétroles et Chef Division Assistance et suivi des Entreprises Industrielles à la Direction du Développement Industriel du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Ses activités sont : application de la politique industrielle, assistance et suivi des entreprises, création du domaine industriel. Il fournit les données de statistiques de croissance de zone franche industrielle, les caractéristiques de ces unités et les employés.



- M. Doh Nicolas AMEGAVIE, Point focal Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale est Statisticien de formation. Il est le Chef de Division Publication et Documentation à la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale du Ministère du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Ses activités sont : collecte, enquête, élaboration de données de démographie, données économiques et sociales. Les données démographiques et socioéconomiques sont à leur disposition.



- M. Kpadja AGOUDA, Point Focal du Ministère des Mines, Energie et Eau, Ingénieur en Hydrogéologie, il est le Chef de Section Eaux de Surface à la Direction Générale de l'Eau et de l'Assainissement au Ministère des Mines, Energie et Eau. La direction assure l'alimentation en eau potable et l'assainissement des zones urbaines, établit les programmes d'équipements publics dans les domaines de l'hydraulique et de l'assainissement, contrôle les entreprises publiques ou privées dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. M Agouda fournit les données hydrologiques des stations hydrométriques de Togo au CNDO.



- M. Kwassi AGBOMSON, de la Direction Régionale de l'Aménagement du Territoire, est Chargé d'Etudes à la Direction Régionale du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Il a la responsabilité d'élaborer et d'appliquer des outils de planification et de coordonner les actions de développement au niveau régional. Les principales activités consistent à mener des études prospectives de travaux de planification et d'aménagement, aider au développement local et participatif des populations. Il fournit au CNDO des statistiques démographiques et socio-économiques sur les collectivités.



- M. Kossi SEDZRO est le Point Focal de la Division de la Promotion des pêches et de l'Aquaculture. Il est le Chef de la Division de la Promotion des Pêches et de l'Aquaculture à la Division de la Promotion des Pêches et de l'Aquaculture. Cette institution du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche a pour objectif de promouvoir et de développer la pêche et l'aquaculture. Ses activités consistent en l'élaboration

et l'application des réglementations en matière de pêche et d'aquaculture, ainsi qu'en l'élaboration des statistiques de pêche. Il procure les statistiques de population, engins, productions halieutiques au CNDO.



- M. Hoinsoudé SEGNIAGBETO est le Point Focal de l'ONG AGBOZEGUE. Doctorant à la Faculté des Sciences, il est le Président de l'ONG AGBOZEGUE, dont la spécialité est de conserver, valoriser et gérer les ressources biologiques, notamment les plus menacées, telles les tortues marines et le lamantin. Les activités concernent l'éducation et la sensibilisation environnementale. Les statistiques fournies sont sur les espèces

protégées.

- M. Komi VIVITI est le Point Focal de l'ONG GFPIB. Forestier de formation, il est Président de l'ONG GEPIB qui a une mission de protection et de gestion de l'environnement, de surveillance permanente de la mangrove et des tortues et de promotion de l'emploi des jeunes. Il est détenteur des statistiques sur les aires protégées et les espèces protégées.



M. Anani Golou WILSON, Point Focal de l'ONG AVOTODE "Action des Volontaires Togolais pour le Développement" Il est Ingénieur Agronome de formation. Cette ONG a une mission de protection et de gestion de l'environnement marin et côtier. Les actions portent essentiellement sur la reforestation, la réhabilitation des sols épuisés en milieu rural par l'agroforesterie à partir d'essences adaptées (Leucena, Albizia, Mucuna, etc.) et la réhabilitation de mangrove le long de la rivière Gbaga dans la préfecture des Lacs.



L'Université de Lomé, compte tenu de ses nombreuses spécificités, a mis à notre disposition plusieurs points focaux.

Pour les sciences sociales,



M. Adovi N. GOEH-AKUE, est Maître de Conférences au Département d'Histoire et d'Archéologie ; il est spécialiste en Socio - Economie et Culture. Il collabore avec le CNDO dans la réalisation de produits, notamment, le "Référentiel de l'Environnement Marin et Côtier du Togo". Il fournit des données d'histoire, de culture, de pratiques environnementales traditionnelles.

A la faculté des sciences, ils sont :

Mme Thérèse EDORH, Maître de Conférences, spécialiste en Palynologie. Elle collabore avec le centre dans l'élaboration de différents produits et fournit des données sur la biodiversité végétale de la zone côtière, les aires d'extension, les causes de dégradation et les stratégies nationales de conservation.



M. Gbandi DJANEYE-BOUNDJOU, Maître de Conférences. Chimiste de formation et responsable du Laboratoire de Chimie des Eaux à la Faculté des Sciences. Il procure des données sur la qualité de l'eau, notamment les paramètres physico-chimiques des eaux du milieu marin et côtier.



M. Komlan KOKOU, Maître de Conférences à la Faculté des Sciences. Son domaine d'intervention est la botanique, plus précisément les formations végétales forestières, les aires d'extension. Il étudie les origines et les causes de dégradation des espaces forestiers. Il fournit également des données sur les formations végétales de la zone côtière.



M. Kodjovi EDJAME est Maître-Assistant au Département de Géographie et spécialiste de physique de l'atmosphère. Il procure au CNDO les données de climatologie générale, des données sur les changements climatiques, notamment les gaz à effet de serre, les sources de production et les estimations de ces gaz.



M. Kissao GNANDI, Maître-Assistant à la Faculté des Sciences, il s'intéresse à la pollution marine par les métaux lourds, notamment ceux issus à la pollution par les eaux usées des phosphates. Les statistiques sur les concentrations, les zones d'extension de ces polluants et tous les problèmes de santé publique liés à la pollution par les phosphates sont de son ressort.

Les points focaux sont accompagnés dans nos échanges par des adjoints ; ce qui nous permet de garder la continuité de la collaboration.

Nous adressons nos sincères remerciements aux anciens points focaux, admis à la retraite :

Mme Adjoa D. AGBOKOU de la Direction de l'Economie, Ministère de L'Economie, des Finances et des Privatisations

M. Messan MESSANVI de la Direction des Statistiques Agricoles, de l'Information et de la Documentation, Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

M. K. ASSIOBO-TIPOH de la Direction de la Planification et des Statistiques Touristiques, Ministère de la Culture, du Tourisme et des Loisirs

M. S. ATI-ATCHA de la Direction de la Météorologie National, Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat

M. Y. SOKAYE de la Direction des mines, Ministère des Mines et de l'Energie

Informations

1 – Le Comité Scientifique du Fonds de Solidarité Prioritaire pour la Recherche Interdisciplinaire et Participative sur les Interactions entre les Ecosystèmes, le Climat et les Sociétés d'Afrique de l'Ouest, réuni le 3 mai 2007, a annoncé que le projet ciblé, intitulé : Programme Régional d'Océanographie Physique en Afrique de l'Ouest, est retenu pour des raisons de cohérence et de pertinence scientifique, de possibilité d'utilisation potentielle des données pour des études interdisciplinaires sur les interactions climat-écosystèmes-sociétés, de qualité et durabilité du partenariat envisagé. Le CGILE/CNDO fait partie des équipes de recherche impliquées dans ces nouvelles ressources de recherche. Le budget est de 123 000 euros pour une durée de trois ans. M. Roger Djiman, du CRHOB de Cotonou, pilote ces opérations scientifiques et techniques.

2 – Océanographie : Trois activités se sont déroulées au cours de mars 2007 à Libreville. Le Coordonnateur ODINAFRICA-Togo, Adoté Blim BLIVI et d'autres Coordonnateurs, ont pris part aux travaux.

a – Du 14 au 17 mars 2007, la COI a organisé le premier atelier de gouvernance pour les directeurs d'instituts de recherche marine de la région de l'Atlantique oriental. Sur la base du concept de « auto renforcement de capacités », le but de l'atelier est d'identifier les défis scientifiques, de déterminer les priorités pour le renforcement de capacités. Les directeurs ont suivi une série de cours sur les aptitudes, centrés sur les modèles de compétences de gouvernance requises dans l'environnement actuel compétitif et en changement rapide. Les enseignements sont acceptables et ont permis de reformuler les différentes positions que les participants ont acquises dans le processus de leurs programmes de travail et de collaboration locale et régionale. Des exercices d'aptitudes sont faits par les directeurs, les soirs, afin de pouvoir suivre les cours du lendemain.

b- La Septième Session de l'Organe Consultatif d'Experts sur le Droit de la Mer (qui regroupe également les scientifiques de la mer) s'est tenue à Libreville du 19 au 23 mars 2007. Outre les dispositions administratives de session, les deux rapports essentiels, faisant objet d'activités de session, ont porté, d'une part, sur le cadre juridique applicable de la COI à la collecte des données océanographiques dans le contexte de la convention des nations unies sur le droit de la mer et d'autre part, sur l'avancement des travaux du sous-groupe sur la pratique des états membres de la COI concernant l'application des parties XIII et XIV de la Convention sur le droit de la mer.

Par rapport au cadre juridique applicable à la collecte de données, l'expert du Togo a présenté au Coordonnateur du groupe ses observations sur les **Principes directeurs pratiques de la COI applicables à la collecte de données dans le contexte de l'UNCLOS, par des technologies adaptées**. Les contributions de la période inter-sessions continueront d'alimenter la corbeille du Coordonnateur du groupe afin que le texte définitif soit adopté lors de la huitième session en 2008.

c- Le Tribunal International du Droit de la Mer et la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO, ont organisé du 26 au 27 mars 2007, un atelier sur le Rôle du tribunal international du droit de la mer dans le règlement des différends liés à la convention des nations unies sur le droit de la mer et le rôle de la commission océanographique intergouvernementale dans le cadre de la convention. Le Juge Tafsir Ndiaye du Sénégal a dirigé les travaux en introduisant la procédure au fond et les procédures incidentes. Mme A. Mateos a présenté les mécanismes d'assistance juridique de l'UNESCO. La prompte mainlevée de l'immobilisation d'un navire ou prompt libération de son équipage et mesures conservatoires conformément aux dispositions de l'article 290, paragraphe 5, de la convention, a été présentée par le Juge José Luis Jesus du Cap Vert. Le Greffier du Tribunal, M. P. Gautier, a fait un exposé pratique sur : Comment soumettre une affaire ? et la procédure devant le tribunal. Les participants, juristes et scientifiques, ont tiré des enseignements et surtout ont été mis au courant de simples procédures de requêtes.

3 – COI, 24^e session de l'Assemblée Générale, du 19 au 28 juin 2007 à Paris. Professeur Chérif SAMMARI de la Tunisie est élu Vice-Président, groupe Afrique. Le Coordonnateur ODINAFRICA-Togo, Adoté Blim BLIVI, a représenté le Togo. La session a démarré avec les rapports statutaires, du Président de la COI, du Secrétaire Exécutif et le rapport de la 34^e session de la Conférence Générale de l'UNESCO. Les questions de programme ont suivi avec des sous points relatifs à la politique générale avec le mécanisme de notification et d'évaluation systématiques à l'échelle mondiale de l'état du milieu marin, y compris les aspects socioéconomiques ; aux sciences océaniques, aux observations et services océaniques ; au renforcement de capacités ; aux activités régionales ; aux conventions et accords dans le cadre du système des nations unies ; aux tsunamis et autres risques marins.

Ces différents programmes ont été largement débattus par les délégations des pays côtiers. L'Afrique était faiblement représentée ; mais, il faut reconnaître l'ardeur des chercheurs et diplomates africains qui ont communément cherché à valoriser la part réservée aux pays côtiers d'Afrique dans les programmes et surtout dans le budget des opérations 2008-2009.

En marge de la session, le groupe Afrique s'est réuni à trois reprises pour fédérer les points de vue et mettre de l'ordre dans la pratique utilisée jusqu'en juin 2007 relative à la mise en œuvre des résolutions et des activités régionales. Le groupe a échangé sur la redynamisation des programmes qui sont dans les régions. Il a confié au nouveau vice-président de la COI des responsabilités de pragmatisme dans les actions et les communications.

S'agissant de la région IOCEA, le groupe Afrique a constaté l'immobilisme des activités depuis 2000 avec des responsables peu actifs. En partenariat avec le Portugal, il pourrait être envisagé la prochaine session IOCEA afin de relancer les composantes de recherche fondamentale qui sont, entre autres, le flux sédimentaire et les risques liés aux usages en mer et les évènements comme l'élévation du niveau de la mer.

La délégation togolaise a retenu la nécessité de constituer le comité océanographique national ; une fédération des acteurs scientifiques et économiques qui donnerait appui à d'autres programmes comme celui de l'OHI. Les programmes scientifiques opérationnels en cours dans la région IOCEA, auxquels prend part les chercheurs du Centre de Gestion Intégrée du littoral et de l'Environnement de l'Université de Lomé, ont été cités à la 24^{ème} session (AMMA). L'effort fait dans le cadre de la motivation des chercheurs dans le domaine de l'océanographie, mal connue par les autorités de nos pays africains, a été souligné.

Liens utiles

<http://www.odinafrica.org>

<http://www.ioc.unesco.org>

Rédacteur en chef : Adoté B. BLIVI
Editeur : Equipe du CGILE
Tél. : (228) 221 68 17/222 48 65
BP : 1515 – Lomé-Togo
Fax : (228) 221 85 95
Email : endotogo@yahoo.fr
Web : <http://www.moc-togo.org>